



COMITÉ DE LIAISON

BILAN ANNUEL
2022

TABLE DES MATIÈRES

02	Le comité de liaison de la Fonderie Horne	07	Défi rencontrés
02	2022 en quelques chiffres	08	Priorités pour 2023
03	Résumé des rencontres	09	Composition du comité
07	Principales préoccupations exprimées par les membres	10	Informations

LE COMITÉ DE LIAISON DE LA FONDERIE HORNE

MANDAT

Le Comité de liaison de la Fonderie Horne est un lieu d'échanges, de partage d'information et de questionnement sur les opérations de la fonderie, ainsi que sur leurs impacts et retombées pour le milieu.

Créé à la fin de l'année 2019, le Comité de liaison succède au Comité des citoyens du quartier Notre-Dame dont le mandat a évolué depuis 1990. La transition a été opérée en novembre 2019.

2022 EN CHIFFRES

À la fin de l'année 2022, le Comité comptait (incluant les membres substitués) :

18**MEMBRES****7****MEMBRES CITOYENS****2****NOUVEAUX MEMBRES
COMMERÇANTS****4****RENCONTRES****18****SUIVIS DEMANDÉS**

RÉSUMÉ DES RENCONTRES

Les membres du Comité de suivi se sont réunis à quatre occasions entre mars et septembre 2022. Trois rencontres ont eu lieu en mode présentiel et une en mode virtuel. À chaque rencontre, une présentation thématique a été effectuée en fonction des enjeux ainsi que des préoccupations et souhaits soulevés par les membres lors de rencontres précédentes.

Un moment était également réservé en début de chaque rencontre pour s'assurer de repasser les suivis attendus aux rencontres antérieures (demandes des membres du Comité, réponses à compléter, etc.). Tous les comptes rendus sont publiés, une fois approuvés, sur le site web du Comité de liaison de la Fonderie Horne : <https://comiteliaison-fh.ca/documents>.

Il a aussi été question du rôle du facilitateur (Transfert Environnement et Société), du respect des engagements de la fonderie, des sujets abordés lors des rencontres ainsi que de la participation et de l'adhésion citoyenne pour un processus participatif de qualité.

Après une année de transition en 2021, la première rencontre de 2022 (15 mars) a permis de statuer sur l'avancement du plan de réduction des émissions d'arsenic, un thème qui devait fréquemment être abordé tout au long de l'année. L'équipe de la fonderie a présenté le bilan de la 2e attestation d'assainissement, la mise à jour de l'avancement des projets du plan de réduction des émissions d'arsenic et les résultats de l'année 2021.

Une deuxième rencontre a eu lieu le 24 mai où une présentation des travaux à venir au parc à résidus Noranda 5 et le rehaussement des digues a été réalisée, et des explications sur les avis de non-conformité pour dépassement de la norme de toxicité à l'effluent NO12 ont été partagées.



RÉSUMÉ DES RENCONTRES

Dans la poursuite des échanges entre l'équipe de la fonderie et les membres du comité, une 3e rencontre a eu lieu le 18 août et portait sur le plan de réduction des émissions atmosphériques, en lien avec les annonces publiques effectuées la même semaine. La fonderie a communiqué un investissement de plus de 500 millions de dollars dédié à la modernisation accélérée de l'usine et de son procédé afin de réduire d'ici cinq ans ses émissions d'arsenic à 15 ng/m³ à la station légale d'échantillonnage.

Une quatrième rencontre s'est tenue le 27 septembre. Cette rencontre était marquée par la présence d'experts du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour présenter la démarche de consultation publique (6 octobre au 20 octobre) portant sur les prochaines exigences souhaitées par divers acteurs du milieu pour les cinq prochaines années ainsi que le programme de réduction des rejets industriels et le processus d'autorisation ministérielle en cours de renouvellement. La consultation était ouverte à tous les québécois. Nombreux ont été les échanges et questions.

À l'initiative de la fonderie et pour répondre aux différentes préoccupations du milieu soulevées en 2022, une rencontre publique sur la mise à jour du plan d'action s'est également tenue le 12 octobre. Bien que cette rencontre ne fût pas partie des activités officielles du comité, ses membres ont été invités.



RENCONTRE 1

15 MARS 2022

SUJET PRINCIPAL – MISE À JOUR DE L'AVANCEMENT DU PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS D'ARSENIC

La rencontre porte principalement sur la mise à jour de l'avancement du plan de réduction des émissions, un thème jugé important par l'ensemble des membres, et qui doit occuper une place d'intérêt dans les rencontres en 2022. L'équipe de la fonderie présente l'état d'avancement des divers projets visant la réduction des émissions, incluant le projet « VELOX » et le projet de « Zone de transition ». L'équipe présente ensuite les performances pour l'année 2021 comparativement à celles des années précédentes et souligne la tendance à la baisse des émissions d'arsenic au cours de cette période, ce qui tend à démontrer l'efficacité des actions mises en place jusqu'à maintenant. La moyenne annuelle pour 2021 est de 87 ng/m³.

Les membres du comité discutent de ces résultats, en particulier en ce qui concerne les données croisées sur les vents et la concentration en arsenic

RENCONTRE 2

24 MAI 2022

SUJET PRINCIPAL – TRAVAUX DE REHAUSSEMENT DES DIGUES AU PARC À RÉSIDUS NORANDA 5

La fonderie annonce que les travaux de rehaussement du parc à résidus débuteront en janvier 2023 afin de prolonger sa durée de vie estimée à 22 ans. Les représentants de la fonderie et les membres sont d'accord pour mettre en place des mesures pour informer les communautés avoisinantes au parc à résidus et recevoir les préoccupations des citoyens en amont et pendant la tenue des travaux.

Autre sujet – Expliquer les avis de non-conformité pour le dépassement de la norme de toxicité à la daphnie à l'effluent NO12

Pour donner suite à un avis de non-conformité du MELCCFP, l'équipe de la fonderie informe qu'un suivi de la qualité de l'eau sera effectué en continu.

RENCONTRE 3

18 AOÛT 2022

SUJET PRINCIPAL – PROJET DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS D'ARSENIC VISANT À ATTEINDRE 15NG/M3

Cette rencontre s'est déroulée de façon virtuelle pour présenter les grandes lignes du projet d'investissement de 500 millions de dollars qui comprend 3 volets :

- Le déploiement du projet AERIS pour la modernisation des installations.
- Amélioration transitoire des systèmes actuels de captation.
- L'optimisation des installations aux abords de l'usine afin de réduire au maximum les émissions, au-delà de la mise en opération d'AERIS.

RENCONTRE 4

27 SEPTEMBRE 2022

SUJET PRINCIPAL – RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION MINISTÉRIELLE DE GLENCORE POUR LA FONDERIE HORNE

La Fonderie Horne a procédé au dépôt de sa demande de renouvellement de l'autorisation ministérielle en mai 2022, qui, si approuvé, doit être valide pour 5 ans (2023-2027).

À la demande du comité, les représentants du MELCCFP sont invités au comité pour présenter :

- Le programme de réduction des rejets industriels (autorisation ministérielle en cours de renouvellement).
- Le déroulement de la consultation publique gouvernementale qui permettra de statuer officiellement sur les prochaines exigences à imposer à l'entreprise Glencore pour la Fonderie Horne.

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES PAR LES MEMBRES ET LES PERSONNES-RESSOURCES

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

Au cours des rencontres régulières de l'année 2022, les enjeux et préoccupations suivantes ont été soulevés par les membres du Comité :

- Les délais encourus avant le démarrage du projet VELOX.
- Le manque d'informations sur les émissions d'arsenic.
- L'absence de certains membres au comité et l'intensification des efforts de recrutement.
- L'impact visuel des travaux de rehaussement des digues.
- La qualité de l'eau de l'effluent final du parc à résidus (lac Pelletier).
- L'enjeu de l'eau dans l'autorisation ministérielle (en plus des sols, de l'air et des autres volets.)
- La caractérisation des sols dans le quartier Notre-Dame

DÉFIS RENCONTRÉS

Au cours de l'année 2022, le Comité a rencontré des défis au niveau de :

- Le taux de participation des membres citoyens.
- La nature des échanges parfois techniques qui de temps à autre tendaient vers un débat d'experts et s'éloignaient des préoccupations citoyennes du comité.
- L'engagement de certains membres. Les représentants de deux personnes-ressources ont décidé de se retirer des rencontres régulières du comité, tout en confirmant leurs disponibilités pour participer de façon adhoc, en fonction de besoins ou demandes précises du comité.



PRIORITÉS POUR 2023

À la suite des préoccupations exprimées par les membres lors des rencontres régulières de l'année 2022, les priorités suivantes ont été définies par le Comité et la fonderie :

- La présentation des résultats de la consultation publique organisée à l'automne 2022 par le gouvernement du Québec et portant sur le renouvellement de l'autorisation ministérielle qui permettra de fixer les obligations de l'entreprise en matière de protection de l'environnement pour les cinq prochaines années.
- La présentation du contenu de la 3e autorisation ministérielle (2023-2027) et des implications environnementales, sociales, économiques et en matière de santé publique.
- Le suivi des travaux du plan d'action pour la réduction des émissions atmosphériques, plus précisément les avancements du projets AERIS qui comporte plusieurs volets dont le plus important est la construction prévue d'une nouvelle section de l'usine à la fine pointe de la technologie.
- Les consultations touchant l'aménagement d'une zone de transition entre la fonderie et le quartier Notre-Dame.



COMPOSITION DU COMITÉ, EN DATE DE DÉCEMBRE 2022

Citoyens	Membres	Conrad Bernier Daniel Gagné Guy Trudel Nathalie Leblanc Micheline Hatin Dave Tremblay Denis H. Lalonde
Comité de citoyens	Membres	Denise Lavallée (Comité du Vieux Noranda)
Milieu scolaire et préscolaire	Membres	Lynda Taddio (CPE l'Anode magique)
Commerçants	Membres	Nouveaux membres à prévoir en 2023
Milieu municipal	Membres	Réal Beauchamp (Conseiller, District du Quartier Notre- Dame, Ville de Rouyn- Noranda)
	Personne-ressource	Anne-Marie-Nadeau (Ville de Rouyn-Noranda) François Chevalier (substitut) Benjamin Tremblay (substitut)
MELCC	Personne-ressource	Cynthia Claveau Thérèse Spiegle (substitut)

M. Simon Landry et Mme Cindy Caouette ont été les personnes représentant la Fonderie Horne en cours d'année. Mme Marie-Élise Viger de l'équipe Environnement a également participé à plusieurs rencontres. D'autres employés de la fonderie ont été invités aux rencontres à titre d'experts pour faire des présentations thématiques et répondre aux questions.

INFORMATIONS

Pour en savoir plus sur le mandat et les sujets traités par le Comité, visitez comiteliaison-fh.ca/

Vous pouvez également communiquer avec :

- L'équipe des relations avec la communauté de la Fonderie Horne
819 762-7764, poste 2002
infocommunaute@glencore.ca
- M. Dominic Vézina, facilitateur, Transfert Environnement et Société
514 348-8827
dvezina@transfertconsult.ca